



La puissance nucléaire française et l'uranium du Niger

Par [Khadija Sharife](#)

Mondialisation.ca, 30 septembre 2010

[Pambazuka News, Numéro 135](#) 30
septembre 2010

Région : [Afrique subsaharienne](#)

Thème: [Histoire, société et culture](#)

Les mines d'uranium au Niger

Le Niger exporte suffisamment d'uranium vers la France pour générer 80% de l'électricité de cette dernière, note Khadija Sharife. Mais le Nigérien ordinaire profite peu de cette mainmise française sur des ressources vitales pour ce pays, avec les trois cinquième de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Sans compter les rapports faisant état de la contamination radioactive de l'eau, de l'air et du sol par les opérations d'extraction menées par les multinationales. C'est ce pays qui vient de vivre le énième coup d'Etat de son histoire, avec la destitution de Mamadou Tandja.

Le réseau de routes principales reliant des centres urbains miniers tel Arlit, Agadez et Niamey est connu sous le nom de "l'autoroute de l'uranium". Développé entre 1970 et 1980, la route reliant le nord au sud du Niger fait office d'artère principale pour faciliter le transport des ressources liquéfiées d'uranium. Le réseau lui-même fait partie de la route transsaharienne, un ancien système utilisé depuis des temps immémoriaux par les habitants de "Tinariwen" ou le Désert des Innombrables, selon le terme sous lequel le Sahara était connu par ses fils, y compris les Hausa et les Touaregs.

Malgré les découpages des territoires par les anciens colonialistes qui ont rassemblé des états/nations à leur convenance (pour mieux diviser, conquérir et exploiter), la route transsaharienne a continué à exister en se jouant astucieusement des frontières fermées. Au milieu de cette route se trouve le Niger enclavé, un pont entre le Nord et l'Afrique subsaharienne, un pays qui avoisine sept autres pays.

Le Sahara, qui englobe 11 pays, recouvre 80% des terres du Niger, un pays qui se caractérise par la pauvreté, la famine, les sécheresses et les dictatures. Plus de 60% de sa population vit dans la ceinture de pauvreté, privée de l'accès à la nourriture, à l'eau, aux installations sanitaires, aux infrastructures et à l'instruction. L'espérance de vie culmine à 43 ans et la plupart de ses citoyens – y compris 71% des femmes – sont analphabètes. Seul 3% du budget de l'Etat sont alloués à l'instruction, alors que plus de 50% des finances de développement vont au service d'une odieuse dette à payer. L'annulation de la dette, après que le Niger ait été jugé éligible par le FMI à l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés), a exigé une privatisation massive des entreprises étatiques nigériennes et a

fourni une aide partielle. Néanmoins, en 2007, les directeurs du FMI ont estimé que le fardeau de la dette nationale demeurait trop élevé et ce, malgré le "remède" des ajustement structurels.

Le Niger, qui exporte 7,7% de l'uranium mondial, se situe avec constance parmi les cinq premiers exportateurs avec le Canada, l'Australie, le Kazakhstan et sa production est au même niveau que celle de la Russie. La ville d'Arlit, à elle seule, fournit largement les anciens seigneurs coloniaux, la France, en uranium. Un approvisionnement requis pour le programme nucléaire de l'Hexagone et ses centrales nucléaires estimées au nombre de 59.

L'uranium avait initialement été découvert au Niger en 1957 par le Bureau Minier de la France d'Outre Mer, une année avant la création de la République du Niger. Ceci à la suite d'une étude extensive menée par la Commission à l'Energie Atomique (CEA) de la France, qui a commencé en 1956 et a conduit à plusieurs découvertes à la veille de l'indépendance en 1960. La décolonisation réussie de l'Afrique par la France a été réalisée grâce à des accords militaires secrets et des accords concernant les ressources, ainsi que des zones monétaires spéciales. Ces accords imbriquaient les intérêts de la France avec ceux des gouverneurs autochtones soigneusement choisis comme au Gabon et au Togo - Omar Bongo et Gnassingbé Eyadéma - tous deux dirigeants à vie, de la libération sélective à la mort, et Félix Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire. Ainsi, non seulement la France a eu un accès préférentiel aux ressources stratégiques, la présence de bases militaires françaises dans des anciennes colonies étaient légitimées, servant à la fois à soutenir le règne des dictateurs tout en les gardant sous contrôle. A partir de 1969, 27 accords ont été signés par d'anciennes colonies, y compris le Niger.

Les intérêts français ont été servis par le biais de la politique africaine postcoloniale de la France, connue sous le nom de Françafrique, qui a impliqué les échelons politiques et diplomatiques de l'Elysée depuis l'époque du général de Gaulle. Cette politique impliquait les lobby du renseignement et des multinationales intimement connectée avec l'Etat, comme Elf et Areva, des dictateurs de fabrication française et des réseaux de l'ombre désignés sous le nom de personnalité qu'on souhaitait honorer, comme Jacques Foccart, le principal conseiller pour l'Afrique de de Gaulle qui a été rappelé, après avoir pris sa retraite à l'âge de 81 ans, par le président Jacques Chirac, afin qu'il reprenne des activités. Chirac lui-même a déclaré, au début des années 1990, que le continent " n'était pas prêt pour la démocratie". Lorsqu'il lui a été demandé de décrire le rôle de Foccart dans Françafrique, le vice Premier ministre du général de Gaulle, Louis Joxe, a déclaré " être la nounou des présidents et s'assurer que les fonctionnaires africains seront payés à la fin du mois".

Les mines d'uranium découvertes au Congo, au Gabon et au Niger ont permis à la France de contourner les terrains minés menant à l'uranium en Ouzbékistan, au Canada et en Australie, des régions perçues comme ayant des tendances proaméricaines ou étant gérées par les Etats-Unis, rival de la France en Afrique et ailleurs. La Chine, assoiffée de ressources, avec une présence en expansion rapide en Afrique avec plus de 24 milliards de dollars de prêts depuis 2003, principalement garantis par des ressources, est aussi considérée comme une menace aux intérêts français.

Actuellement la France maintient 10 000 soldats spécialisés sur le continent, principalement basés à Libreville au Gabon, aussi connue sous le nom de "Foccartland". De 1997 à 2002, la France est intervenue militairement 36 fois. Sur ces incidents, 24 ont eu lieu sans référence aux Nations Unies. La politique de Françafrique se poursuit sous Sarkozy, avec des soldats français intervenant dans des disputes internes.

Depuis le jour de l'indépendance du Niger, Diori Hamani du Niger et son parti politique, le Parti Progressiste nigérien (PPP), indirectement choisi par la France, ont régné sur le pays, aidé dès 1963 ouvertement par diverses interventions ou par des actions clandestines. Grâce à des accords militaires secrets, les soldats français basés à Niamey ont collaboré avec celui-ci afin d'éliminer et d'exiler l'opposition, tel que l'Union Nigérienne Démocratique. Hamani Diori s'est présenté aux élections, sans opposition, en 1965 et en 1970 mais a commis l'erreur fatale de demander le retrait des troupes françaises au début des années 1970. La France l'a fait, puis sans surprise un coup d'Etat militaire a porté au pouvoir le colonel Seyni Kountche au pouvoir. Kountche a été tué en 1987 et le colonel Ali Saibou lui a succédé.

Une avancée rapide de l'autoritarisme électoral du Niger sous la dictature de Tandja Mamadou

Actuellement, les forces armées du Niger, qui comptent 12 000 hommes, sont guidées par 15 conseillers militaires français. Et les Nigériens sont principalement instruits, entraînés et financés par la France. Ils protègent cinq zones cruciales, à savoir les routes géostratégiques et les mines. Les deux plus importantes mines du Niger sont contrôlées par Areva, l'entité dominante en matière de nucléaire, sous l'égide de l'Elysée, au travers de l'actionnaire principal, le CEA, propriété de la France.

Présent dans 43 pays, impliqué dans tous les aspects de la chaîne des matières premières, de l'extraction à l'enrichissement, de la propulsion, au recyclage et au démantèlement, avec un chiffre d'affaire de 16,16 milliards d'euros, la puissante économie mobile d'Areva éclipse celle de nombreux pays en voie de développement. Les mines du Niger, souterraines et à ciel ouvert, sont exploitées par les firmes subsidiaires d'Areva, comme COMINAK et SOMAIR, qui rapportent entre 75 et 90% du revenu national. Les réserves d'uranium d'Imoumaren, dont il est attendu qu'elles produisent 5000 tonnes par an, ont fait l'objet d'un contrat signé en janvier 2009 entre Areva et le gouvernement de Mamadou Tandja, et ce pour 40 ans. Il est prévu que la production débute en 2012 après un investissement de 1,2 milliards d'euros.

COMINAK et SOMAIR produisent au jour d'aujourd'hui presque 5000 tonnes par an. " Le thème de l'uranium et des accords qui y sont liés sont de nature hautement stratégiques et se situent au niveau des Etats" déclare Idriss Ali, coordinateur national au Niger de Publish what you pay (Publiez ce que vous payez). "Ces accords reproduisent un cadre néocolonial qui ont conduit à la signature des accords miniers et déterminent le fonctionnement de SOMAIR (1968) et de COMINAK (1975), qui ne sont rien d'autres que des contrats préférentiels qui mettent l'uranium du Niger à la disposition de la France. Dans ces conditions, le choix se porte sur l'acheteur du produit ; fixer le prix sur le marché international est la prérogative de l'ancienne puissance coloniale", déclare-t-il.

Depuis 2007, le gouvernement du Niger, dans un effort de diversification de l'industrie de l'uranium, a octroyé 122 licences d'exploitation à des multinationales françaises en plus des compagnies américaines, sud africaines, chinoises, canadiennes et australiennes. La compagnie étatique chinoise pour l'uranium, SINO-U, investira 300 millions de dollars afin d'exploiter les mines de Somina, près d'Agadez et produira 700 tonnes par an à partir de 2010. Quant à la multinationale américaine Exelon Corporation, elle a signé des accords avec le gouvernement portant sur l'accès à 300 tonnes par an pour une période de dix ans. Mais le gouvernement a encore davantage diversifié le type de matières premières exploitées, y compris le pétrole (l'objet d'un accord de 5 milliards de dollars avec la National

Petroleum Corporation chinoise) et l'or (d'ores et déjà la troisième plus importante matière première à être exportée, comptant pour 13% dans le revenu des exportations). Mais la France reste la source principale d'investissement et l'élément dominant de contrôle géostratégique et d'exploitation des ressources en uranium du Niger.

Selon Areva, en 2006, la compagnie a atteint le seuil des 100 000 tonnes d'uranium extrait. Le gouvernement du Niger a reçu 300 milliards de CFA sur un total de 2 300 milliards de CFA de revenu des ventes. L'extraction des minerais, dominé par l'uranium, génère entre 2,4,% et 4% du PIB du Niger. Areva reste le principal employeur du pays, suivi par le gouvernement, avec 1850 personnes directement employées et plus de 4000 emplois indirects auprès de sous contractants et des pourvoyeurs de services divers." Nos investissements durables dans l'eau et la santé représentent une contribution de plus de 3 millions de CFA annuellement", déclare la compagnie.

Et ce sont précisément les prétentions à un investissement environnemental qui ont mené le pays à s'insurger, en particulier sur la question de l'usage par COMINAK, pour sa mine souterraine, de l'eau provenant de sources non renouvelables, mais aussi pour les fuites de matières radioactives qui ont contaminé l'eau, l'air et le sol, pour la vente de ferraille mortellement radioactives au marché, ainsi que des minerais radioactive utilisés pour construire des routes et des déchets radioactifs (de la roche d'uranium pulvérisée). "Lorsque nous avons visité le Niger, des fonctionnaires nous ont dit" ici au Niger vous êtes en France" Si il y a un problème au Niger, celui-ci remonte en France, chez Areva", disait Bruno Chareyon, un physicien et gérant du laboratoire d'une ONG française, CRIIRAD (Commission de Recherche Indépendante et d'Information sur la Radioactivité) qui a établi un rapport accablant.

Le rapport de la CRIIRAD a documenté plusieurs trouvailles, y compris les 20 millions de tonnes de roche d'uranium pulvérisé, carcinogène et radioactive, stockées en plein air, du matériel radioactif dont la compagnie s'est débarrassé et qu'elle a vendu sur le marché par le biais de ferrailleur, des émissions de gaz toxiques à partir des mines de COMINAK ainsi que l'exploitation d'eau souterraine provenant de sources non renouvelées, sans parler de la contamination des sources d'eau, de la violation des standards internationaux de protection contre les radiations, parmi d'autres. "Lorsque nous avons informé la presse de nos découvertes, Areva a organisé un voyage des médias au Niger, a affrété un avion pour transporter les 30 journalistes mais sans compteur Geiger ni aucun moyen d'évaluer le degré de radiation. Ils (les journalistes) auraient pu se tenir sur de la roche radioactive qui se trouve sur les routes et ne pas le savoir", a déclaré Chareyon. Il a aussi révélé qu'un laboratoire avec lequel la multinationale a passé contrat pour mesurer les radiations a rejeté les affirmations de la compagnie. Areva prétend que seul le gouvernement du Niger est responsable pour les systèmes de régulations.

Néanmoins, le gouvernement du Niger semble manifester le même manque de préoccupation que la multinationale. Lors de son inspection, le CRIIAD a jugé indolent le Centre National de Protection contre les Radiations (CNPR), l'institution nationale officielle qui doit surveiller les radiations ionisantes. " Le CNPR ne peut avoir procédé à des analyses en raison du fait que leur seul spectromètre gamma était cassé. Un fil électrique était délogé depuis le jour où la machine leur a été livrée", explique Chareyon.

Mais les citoyens du Niger ne sont pas restés les bras croisés. Le Mouvement du Niger pour la Justice, actif depuis 2007 mené par un ancien fonctionnaire des Forces armées du Niger, a demandé une plus grande part des revenus de l'uranium, la protection contre la

dégradation de l'environnement et l'accès à des biens comme l'eau, des installations sanitaires, l'instruction et l'électricité qui sont des droits constitutionnels. Le gouvernement a rejeté le mouvement de la société civile comme étant des trafiquant de drogues anti-démocratiques.

Il va sans dire qu'au jour d'aujourd'hui, le Niger n'a pas accès au moindre uranium extrait à l'intérieur de ses frontières : les 100% de l'électricité (225 million de kWh) proviennent d'énergie fossile et est largement importé du Nigeria voisin. Toutefois la France a bien conscience de la situation." Jusque à maintenant, il est impossible aux citoyens français et à la société civile d'obtenir le contenu de "ces accords secrets" concernant l'accès et le contrôle des ressources. C'est confidentiel", déclare Sebastien Alzerreca de l'ONG française Survie. Mais il met en garde : "Si la diplomatie échoue, ils peuvent toujours envoyer l'armée" Pas de doute que l'autoroute de l'uranium s'avérera bien utile.

Le 22 février 2010.

Cet article est paru pour la première fois dans Thinker (vol.11 2010). Il a été traduit de l'anglais par Elisabeth Nyffenegger

* Veuillez envoyer vos commentaires à editor@pambazuka

Khadija Sharife est une journaliste indépendante et un écrivain. Elle est actuellement au Centre for Civil Society comme chercheur invitée et à la Tax Justice Network comme chercheur.

La source originale de cet article est [Pambazuka News, Numéro 135](#)
Copyright © [Khadija Sharife, Pambazuka News, Numéro 135](#), 2010

Articles Par : [Khadija Sharife](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca